

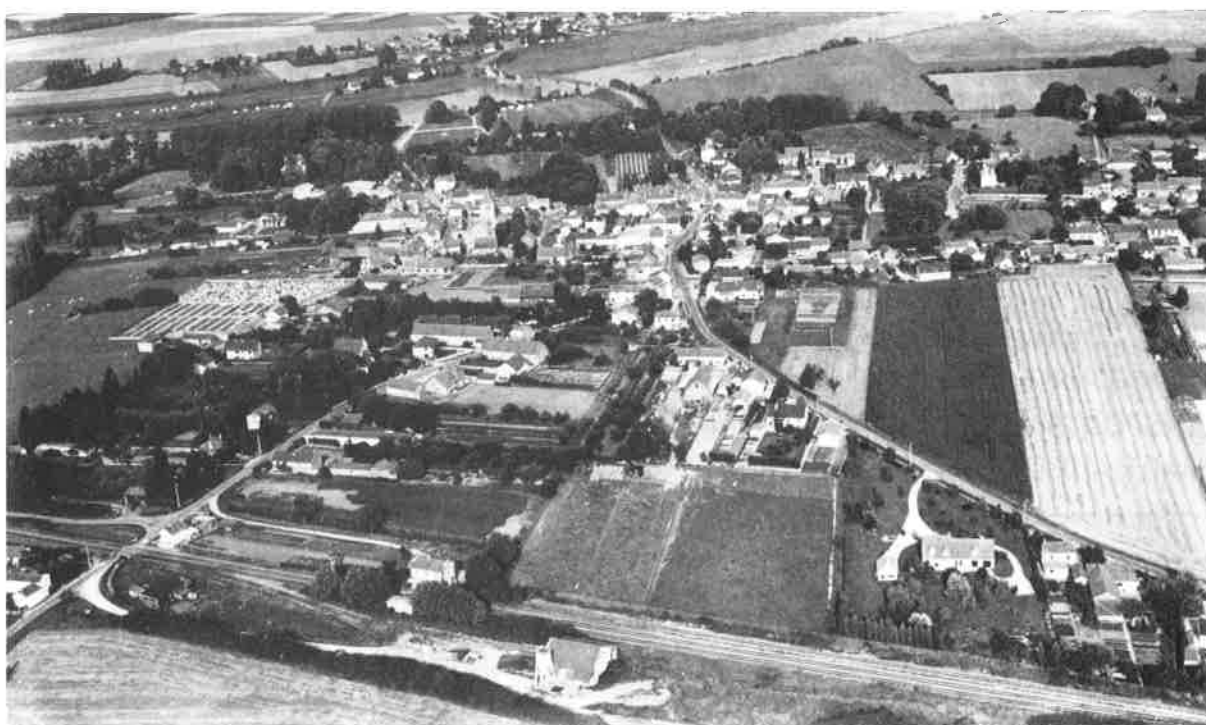
# *Energy*

## *Informations*

---

BULLETIN MUNICIPAL N° 30 AVRIL 92

---



---

**SECRETARIAT DE MAIRIE**

Tél. 85 91 61 19 Fax 85 91 72 77

**HEURES D'OUVERTURE**

du LUNDI au VENDREDI

8 H 30 à 12 H 00 - 16 H 00 - 18 H 30

SAMEDI 8 H 30 à 12 H 00

---

**MENUISERIE - CHARPENTE - ESCALIER**

# **MENUISERIE VARRAULT**

Rue de Bias 71590 GERGY

**85 91 60 83**

**COUVERTURE - PLOMBERIE  
ZINGUERIE - CHAUFFAGE CENTRAL**

# **S.A. CORNIER**

S.A. au capital de 250 000 F

**Tél. 85 46 62 07**

34, rue du Paradis 71100 Chalon s/Saône

**DIDIERLAURENT**

**MARBRERIE  
FABRICANT**



**MONUMENTS FUNERAIRES  
DE TOUS STYLES  
POSE CAVEAUX EN 24 H.**

**MERVANS  
85 76 11 34**

Fax 85 76 11 52

ST MARCEL  
(face au cimetière)

**85 96 54 12**

VERDUN  
(face au cimetière)

**85 91 58 66**

**dmv S.A. MATERIAUX DE  
CONSTRUCTION**

**SABLE - GRAVIER - AGGLOMÉRÉS  
PLANCHERS - PRÉFABRIQUÉS  
BÉTON PRÊT A L'EMPLOI  
DEVIS- SERVICES et LIVRAISONS RAPIDES**

VERDUN sur le DOUBS    CHALON/S    BEAUNE  
85 91 51 38    85 93 07 42    80 22 62 65

# **ROUGELET S.A.**

71270 PIERRE DE BRESSE

**85 72 82 00**

Terrassements, Voiries, Assainissement,  
Création de routes forestières,  
Création d'étangs,  
Tous travaux pour particuliers

**TRANSPORTS - TRAVAUX PUBLICS  
MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

# **GIRARDOT AUTOCARS**



Z.I. Nord Rue L.J. Thénard B.P. 304  
71107 CHALON -sur-SAONE

Tél. 85 46 23 84 Télex 802110 Télécopie 85.46.18.23

# **SUPERETTE**

# **CODEC**

**TOUTE L'ALIMENTATION**

**JEAN VUILLAMY  
QUALITÉ - PRIX**

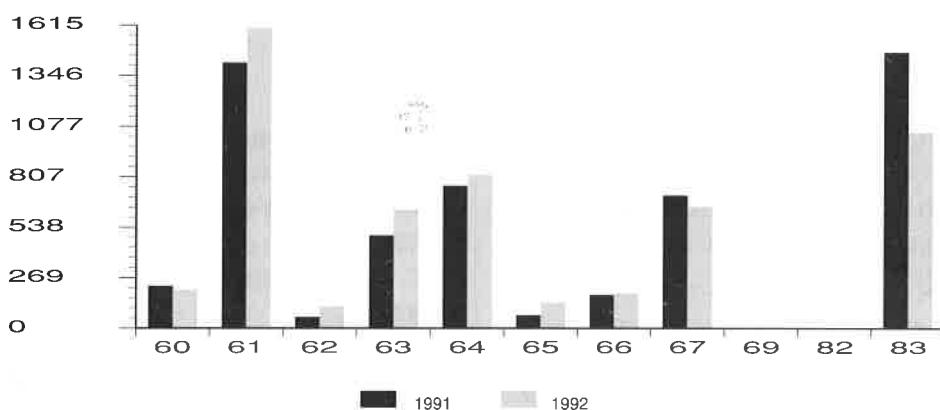
Comme chaque année en Mars le Conseil a élaboré le Budget Primitif 1992, c'est à dire décider ce qui sera réalisé dans notre commune au cours de cette année.

## Section de Fonctionnement

Pour faire "tourner" la Commune, 4 323 934 F seront nécessaires. Le graphique ci-dessous vous en donne la répartition par chapitre.

<b>Denrées &amp; fournitures 60</b>	<b>: 3,62 %</b>
<b>Frais de personnel 61</b>	<b>: 29,74 %</b>
<b>Impôts et taxes 62</b>	<b>: 2,28 %</b>
<b>Tx &amp; Services Extér. 63</b>	<b>: 11,73 %</b>
<b>Part. &amp; Contingents 64</b>	<b>: 15,19 %</b>
<b>Subventions 65</b>	<b>: 2,54 %</b>
<b>Frais généraux 66</b>	<b>: 3,43 %</b>
<b>Frais financiers 67</b>	<b>: 12,04 %</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
69	<b>: 0,07 %</b>
82	<b>: 0,00 %</b>
<b>Prélèvement 83</b>	<b>: 19,37 %</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE 1992 : 5 362 606 Frs



## DÉPENSES

Notons une augmentation de 11,1 % de la participation communale pour l'aide sociale et une autre plus importante encore de 15,4 % pour le service incendie. Toutes les deux sont versées au département.

Les instructions ministérielles imposent aux Conseils Municipaux d'équilibrer les dépenses et recettes des services assainissement et ramassage des ordures ménagères.

### - Assainissement :

La généralisation du plan comptable de 1982 aux services publics à caractère industriel et commercial entre en application pour ce qui concerne l'assainissement et la distribution d'eau potable à compter du 1er Janvier 1992.

Quelles conséquences entraînent cette instruction dite M. 49 ?

- Tout d'abord un budget distinct assainissement doit être établi.
- Ce budget annexe doit être équilibré en dépenses et recettes propres.
- Dorénavant seuls les bénéficiaires de l'assainissement participeront aux charges de ce service.

Auparavant l'ensemble des dépenses et recettes entraient dans le budget général et tous les contribuables y prenaient part. A partir du 1er juillet prochain, la taxe d'assainissement fixée à 4 F par m3 d'eau (au lieu de 1 F) permettra d'équilibrer, comme le veut la loi, ce nouveau budget autonome (moyenne basse départementale)

Cette augmentation substantielle apparaîtra sur les factures d'eau

des ménages desservis par les égouts à partir du 1er juillet 1992 pour la moitié de son effet et à compter du 1er janvier 1993 pour son plein effet.

Pour la première année de ce budget annexe une subvention de 90 000 F prise sur le budget général permet d'en assurer l'équilibre.

### - Ramassage des ordures ménagères :

C'est l'un des problèmes cruciaux de notre époque. Dans notre commune ce service se déroule, je pense, dans de bonnes conditions, même s'il arrive parfois que toutes les ordures d'une habitation ne sont pas évacuées en une seule fois en raison d'un volume trop important.

Nous faisons partie d'un Syndicat Intercommunal qui transporte toutes les ordures à Chagny où le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) les prend en charge.

Ce service coûte cette année à notre commune 276 019 F (+6,8 % par rapport à 1991). Pour arriver, comme la loi l'impose, à ce que la Taxe couvre entièrement le coût, celle-ci subira une hausse de 10 % cette année. Son produit ne représentera que 91,4 % de la dépense.

## RECETTES :

Elles sont essentiellement de 2 sortes :

- la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, soit cette année 2 014 348 F (+ 8,53 %)

- le produit des contributions directes, soit 1 687 356 F (+ 3 %).

Cette hausse correspond aux taux d'inflation de l'an passé. Elle sera modulée à 2 % pour la taxe d'habitation et ) + 4 % sur le foncier bâti.

Le conseil municipal a la volonté de conserver les possibilités de financement du budget et en même temps de rester dans la moyenne des taux communaux d'imposition.

### Section Investissement

L'excédent de la section de fonctionnement permet d'affecter 1 038 672 F à l'investissement. Cette année 3 projets importants seront mis à exécution.

#### - Halte nautique :

Le bâtiment dont la réfection extérieure s'achève et l'équipement intérieur se complète, sera loué à un gérant à compter du 1er mai. L'achat d'une licence IV lui permettra de le faire fonctionner comme buvette et snack-bar ouvert à tous. Ce sera une halte agréable pour les promeneurs du bord de Saône comme pour les plaisanciers qui pourront accoster au ponton.

#### - Camping :

Pour ce terrain prêt à accueillir les premiers campeurs, un classement

3 étoiles est demandé. Il permettra de bénéficier d'une subvention de 200 000 F de la Région.

Ces 2 réalisations contribueront à l'animation de notre commune et auront, sans nul doute, des retombées bénéfiques sur le commerce local.

#### - Chauffage des écoles et de la mairie :

L'arrivée du gaz naturel à laquelle s'ajoute la nécessité d'importants travaux d'entretien à la chaudière air-pulsé déjà ancienne de la mairie ont conduit les élus à envisager la rénovation complète du chauffage.

Le projet prévoit, pendant les grandes vacances, l'installation du chauffage central à eau chaude avec comme point de départ la chaufferie existante de l'école maternelle dont la chaudière sera remplacée.

Le coût de l'opération se monte à 497 000 F avec une subvention de 38 % au titre de la Dotation Globale d'Équipement. (D.G.E.)

**A tout cela il convient d'ajouter des dépenses concernant :**

- **la voirie** 300 000 F sont affectés aux travaux d'entretien de nos routes.

- **le garage des pompiers :** depuis des années, les pompiers se plaignent de l'exiguïté de leur garage attenant à l'église. Les contraintes budgétaires conduisaient à repousser la construction d'un nouveau local pour lequel aucune subvention ne peut être octroyée.

Les pompiers ont décidé de le construire eux-mêmes, la commune leur fournissant bien sur les matériaux.

Nous les en remercions très vivement.

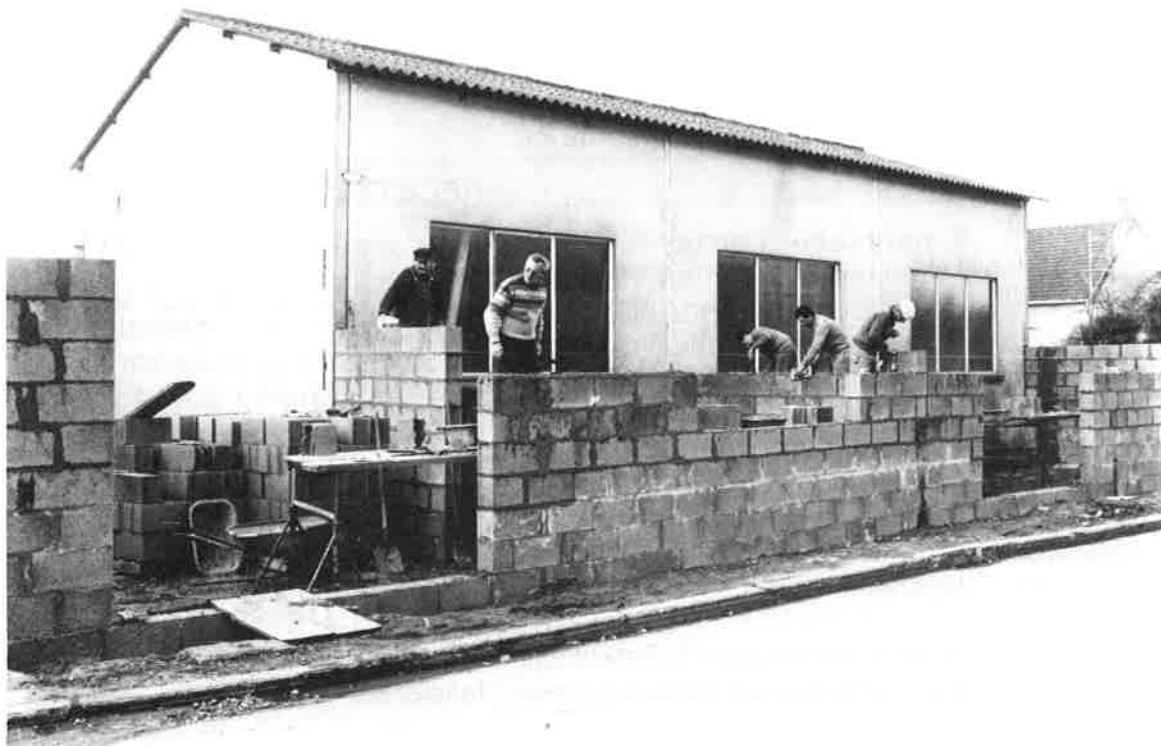
#### - l'environnement

L'aménagement du bord de Saône nous a conduit à une réflexion sur sa liaison avec le bourg, la rue du Bac se trouvant quelque peu dégradée.

Sur les conseils du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) vos élus ont demandé une étude subventionnée à 40 % par la Région et le Conseil Général sur l'ensemble de la circulation. Elle doit permettre une cohérence dans les réalisations futures.

Après une consultation d'entreprises, le cabinet Gilson a été retenu. Dans quelques mois il nous présentera des propositions.

L'ensemble de la population pourra en prendre connaissance et donner son avis.



# A L'ECOUTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Votre Conseil Municipal s'est réuni en 6 occasions depuis le dernier bulletin : les 28 Novembre et 19 Décembre 1991, les 10 et 30 Janvier, 21 Février et 20 Mars 1992.

Outre les décisions prises et déjà commentées dans l'éditorial et concernant :

- le terrain de camping,
- la halte nautique,
- le chauffage du bâtiment mairie-école,
- le local des pompiers
- les travaux de voirie,
- l'étude de la circulation au bourg,

Le Conseil a dû se prononcer en particulier sur les subventions reconduites ou accordées pour 1992.

A ce tableau il faut ajouter des subventions exceptionnelles :

- 20 000 F pour le renouvellement des tenues de la Fanfare,
- 10 000 F à la Coopérative Scolaire pour l'accueil de 2 classes de jeunes Portugais,
- 12 800 F au Foyer Rural pour l'équipement en vue de l'accueil de jeunes au centre de loisirs pendant les vacances,
- 800 F au CIFA de Mercurey que 8 jeunes Gergotins fréquentent,
- 15 000 F soit environ 25 % du coût de l'installation du chauffage au gaz à la salle de judo.

Le Conseil Municipal est intervenu par ailleurs dans des domaines très divers parmi lesquels on peut noter :

- la demande à Monsieur le Directeur Départemental des PTT d'étudier l'organisation du tri postal à Gergy, commune la plus peuplée de canton et qui reste en expansion,

Œuvre des pupilles de Vaudebarrier	160
Journée Nationale des aveugles	160
Journée Nationale des vieillards	160
Papillons blancs	160
Paralysés et infirmes civils	160
Centre anti-cancéreux	160
Centre anti-rabique	160
Mutilé du travail	160
Prévention routière	160
ADPR	300
Coopérative du CEG de Verdun/le Doubs	500
Amicale des parents d'élèves CEG Verdun	500
Fédération des Foyers Ruraux CAUE	550
Asso Formation agricole St Marcel	700
Centre d'Etudes historique de Verdun	740
Secours populaire	1430
Bibliothèque Centrale de Prêt Aide ménagères aux personnes âgées	2141
AEC	2150
Sté chasse	230
Sté de pêche	230
Sté de pétanque	230
Anciens prisonniers de guerre	380
Anciens combattants	380
Déportés	380
F.N.A.C.A.	380
Club tennis	500
Ecole tennis	2000
Cantine scolaire	1950
Club de l'âge d'or	2100
Bibliothèque du Foyer Rural	3500
Foyer Rural	3600
Compagnie des sapeurs pompiers	4200
Coopérative scolaire (Maternel)	4300
Coopérative scolaire (Primaire)	4990
Société de football	5830
Société de judo	
(Sub fonctionnement)	5830
(Sub équipement)	3600
Comité des fêtes	7500
Fanfare	
(dont école de musique 2000F)	7500
Centre communal d'action social	8560
<b>F</b>	<b>81668</b>

- la fixation à 110 FHT du prix de vente du mètre carré de terrain du lotissement "Sur la Velle",

- l'avis favorable aux demandes d'achat de terrain suivantes :

. 5 000 m<sup>2</sup> dans la zone artisanale de Bougerot pour y installer une piste d'apprentissage à la conduite (M PONCET),

. 1 000 m<sup>2</sup> dans la zone artisanale du bourg par M Alain GIRARDIN.

- la reconduction pour 1992 de la participation communale aux centres de loisirs d'été de La Loyère, et d'Alternative en Chalonnais :

. 17 F par journée à La Loyère,

. 19 F par demi-journée pour les 3 à 12 ans à l'AEC,

. 14 F par demi-journée pour les adolescents à l'AEC,

. 2 F par voyage ou garderie à l'AEC.

- l'achat d'une caravane à la disposition du gérant de terrain de camping, le gardiennage d'un 3 étoiles étant obligatoire,

- les modalités de la location-gérance du camping et de la halte nautique,

- la location de parcelles de pâturage à Mme DESFARGES au prix forfaitaire de 1 600 F pour l'année 1992,

- l'accord pour le relèvement des tarifs de creusage des fosses au cimetière fixés depuis 2 ans,

- l'acceptation ces conditions du contrat d'assurance multirisques à Groupama Rhône-Alpes,

- le remplacement des jeunes peupliers détruits par la sécheresse de l'été 1991,

- le renouvellement de sa demande, aux services intéressés, d'une signalisation GERGY à la sortie Nord de Chalon Sur Saône.

**TELE - SERVICE  
HI-FI - MENAGER**

**André SOTTO**

**Tél. 85.91.62.08 GERGY "LE BOURG"**

**BOUTIQUE JEANNINE**

**Prêt à porter - Mercerie - Laine**

**Grande-Rue - téléphone 85.91.61.20**

# LA FORET

La forêt, autrefois l'un des viviers majeurs de l'humanité, a perdu cette fonction nourricière au profit des plaines labourées et des espaces enherbés. Autrefois havre accueillant et protecteur de l'homme, elle a cédé ce rôle aux immeubles de béton. Autrefois source d'énergie, de chaleur, elle

s'efface peu à peu devant les mines de charbon, puis le pétrole, le gaz, la houille blanche et l'énergie nucléaire par l'intermédiaire de l'électricité. Autrefois source primordiale de matière première pour la construction des navires, des maisons, la confection des

meubles, la fabrication du papier... elle est supplée fort souvent par l'acier, l'aluminium, le béton et les matériaux de synthèse. Elle reste cependant sans concurrent, avec les océans, dans la régénération de l'atmosphère.

L'homme se souvient malgré tout. Il apprécie toujours son ombrage irremplaçable, son atmosphère sereine. La recherche des champignons, la chasse au bois, la cueillette du muguet, les promenades du dimanche dans les allées forestières, les bosquets de verdure, ces éclats de forêt qui cernent nos maisons, en témoignent.

Les actions des associations de défenses de la nature semblent traduire cette nostalgie qui hante notre mémoire en même temps que le souci d'essayer de sauver ce qui peut l'être face aux appétits destructeurs des promoteurs dans certaines régions.

En France, pays d'équilibre, la forêt, dans son ensemble, progresse en surface et représente environ le quart du territoire. Gergy paraît encore mieux loti puisque le milieu naturel forêt-étang occupe 1744 ha sur 3884 ha, soit 44,9 % de la superficie totale.

Notre forêt, partie intégrante d'un massif boisé important dans le triangle Virey-le-Grand, Chagny, Allerey ne fait qu'y gagner en intérêt.



*Si vous n'avez pas encore le* **PIN'S**  
*du logo de la Commune*  
*(vendu 25 F. au profit du Centre Communal d'Action Sociale)*  
*Demandez-le à la Mairie.*  
*Dépêchez-vous !*

**7 jours / 7 STATION SERVICE 7 H à 20 H**  
**Gilles LAVILLENEUVE**  
SUPER - ESSENCE - GASOIL  
FUEL DOMESTIQUE  
CYCLES ET MOTOCULTURE DE PLAISANCE  
**☎ 85 91 61 84**

**HORTI - COLLIN**

**PRODUCTION DE FLEURS**

Vente au détail - Demi-Gros

71590 GERGY

☎ 85.91.72.98



# DE GERGY

## La répartition dans la commune se décompose de la manière suivante :

Peupliers	24 ha
Acacias	51 ha
Taillis sous futaie	1573 ha
Taillis simple	34 ha
Futaies feuillues	1 ha
Futaies résineuses	1 ha
	<hr/>
	1684 ha
Etangs	60 ha
	<hr/>
	1744 ha

Le cadastre de 1936 indique les contenances de 1616 ha pour les bois et 25 ha pour les étangs. Ce retour en arrière permet de constater une légère progression de la forêt. Ce phénomène, identique sur l'ensemble du pays, lui permet d'atteindre les 15 millions d'hectares.

La propriété privée représente l'essentiel des espaces boisés.

Dix neuf propriétaires possèdent plus de 4 ha

12 entre 4 et 10 ha soit	70 ha
4 entre 10 et 30 ha soit	89 ha
1	106 ha
2 entre 600 et 700 ha	106 ha
soit	(77 %) 1297 ha
	<hr/>
	(92 %) 1562 ha

Le reste, 122 ha environ appartient à plus de 140 propriétaires, c'est dire l'extrême morcellement qui côtoie les grandes propriétés.

Les 2 plus importantes superficies proviendraient d'un unique propriétaire au siècle dernier, Mr le Viconte Clérel de Tocqueville. Ses deux filles mariées à Mr de la Bourdonnais d'une part et Mr de Blic d'autre part, seraient par héritage à l'origine de la division en 2 parties.

La première partie vendue à un marchand de bois, puis aux Pompes Funèbres de la Ville de Paris, à la Lyonnaise des Eaux ensuite, appartient actuellement à la Caisse des Pensions de l'Organisation Européenne de la

Recherche Nucléaire qui siège à Genève.

La seconde partie achetée en 1890 par la famille de Mr Eugène Girardon, Conservateur des Eaux et Forêts à Dijon appartient toujours dans l'indivision à ses petits et arrière-petits enfants sous le nom de Groupement Forestier de Baignant.

Les biens communaux comptent moins de 9 ha de bois dispersés en 20 parcelles qui donnent lieu, en Novembre de chaque année, à la vente aux enchères de quelques lots.

Dans de nombreuses communes boisées, les habitants ont droit chaque hiver à une part d'affouage, c'est à dire à un lot par foyer pour un prix modique.

Les Gergotins n'ont pas cette chance. Ils conservent celle de vivre auprès d'un massif forestier important et de qualité et de pouvoir y exploiter assez facilement tout le bois de chauffage dont ils ont besoin.

## Entreprise **PIQUAND Frères**

**TRAVAUX PUBLICS ET CARRIERES**

TERRASSEMENT GENERAUX  
NIVELLEMENT DE TERRAIN  
ASSAINISSEMENT  
CURAGE DE RIVIERES  
TRAVAUX ROUTIERS  
LOCATION DE MATERIELS

AMENAGEMENT D'ABORDS DE VILLAS  
RENETEMENTS DE SOLS NOIR ET ROUGE

*Devis sur demande*

BP 25 39160 SAINT - AMOUR

Tél. 84 48 73 87 - Fax 84 48 87 20

## Boucherie - Charcuterie

Volailles

Louis Michel

Tél. 85.91.60.39

71590 GERGY

## Joël VERMUSEAU

Tondeuses - Tronçonneuses  
Matériel de Jardin - Machines Agricoles

**GERGY 85 91 61 64**

## COIFFURE CLAUDETTE

Salon climatisé

DAMES

M. C. VERMUSEAU

Tél. 85 91 64 85

Grande-Rue GERGY

HOMMES

## QUOI DE NEUF ?

Depuis des mois, les habitants riverains de la Grande Rue, constataient de fréquentes baisses de tension et coupures de courant électrique aux heures de forte consommation. Le Syndicat Départemental d'Electrification (SYDEL) proposait le renforcement de la ligne avec suppression des longs poteaux en ciment et fixation des câbles aux murs des habitations entre l'église et le carrefour de la route de Verjux.

Le conseil municipal décidait de remplacer les lampes précédemment fixées aux poteaux électriques par des lampadaires disposés le long de la grande rue et s'adaptant mieux au site.

Les lampes récupérées ont été réutilisées dans des secteurs en attente d'éclairage et en priorité dans les emplacements qui semblaient les plus urgents.

### ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien de cet éclairage public sera assuré, comme l'ensemble de l'installation, par l'entreprise FEVRE d'Allerey.

Cette réalisation nous le pensons, offre clarté et meilleure sécurité. Elle améliore indéniablement l'aspect de la traversée du bourg.



#### Christian MADELAINE

Agent d'Assurances

Rue des Charmilles

71590 GERGY 85 91 62 60

19, rue St Alexandre

71100 CHALON/S 85 48 77 37



### MENUISERIE MICHEL GUENOT

GRANDE RUE 71590 GERGY

# ATELIER R

*de Réalisations  
Graphiques*

IMPRIMERIE - SERIGRAPHIE

21, rue Fructidor - 71100 Chalon S/S - ☎ : 85.48.72.92

## Café de la Poste

Gérard et Maryse  
PONNELLE

*AMBIANCE  
SPORTIVE et SYMPA*

71590 GERGY

**85 91 60 66**

# QUOI DE NEUF ?

## **BOUCHERIE CHARCUTERIE NOMBLOT**



Un vieux rêve se réalise, M et Mme NOMBLOT autrefois confinés dans un magasin exigü ont pu, après de patientes démarches, agrandir très notablement leur vitrine et la surface intérieure de leur étalage.

Comme auparavant les clients y trouveront, outre la boucherie traditionnelle, des volailles, des plats cuisinés, la rôtisserie et la charcuterie fabriquée maison.

Nous leur souhaitons bon vent dans leur nouvelle installation qui améliore sans contexte l'aspect commercial du bourg.

## **ALIMENTATION Mme DUBIEF Eliane U.G.A.**

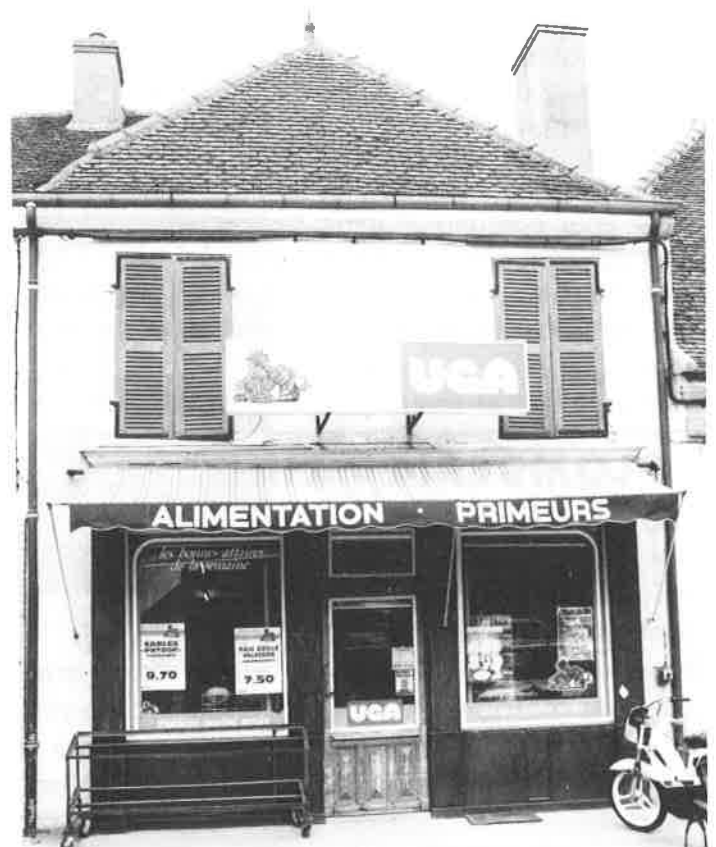
Route de Chalon Tél. 85 91 65 60

### **EPICERIE UGA**

Depuis le mois d'Octobre dernier, Madame Eliane DUBIEF a repris le commerce d'alimentation proche de l'église précédemment tenu par Madame MILLOT. Originaire de Verjux, il s'agit pratiquement pour elle d'un retour au pays après une dizaine d'années d'expérience dans l'alimentation comme salariée à Bligny les Beaune.

Dans son magasin, les produits de marque UGA et notamment toutes les variétés de fruits, légumes, primeurs... vous seront offertes, avec le sourire en prime.

Nous lui souhaitons, pleine réussite dans son entreprise.



# QUOI DE NEUF ?

## LE CHEVAL BLANC



Poursuivant la rénovation à leur point de l'établissement M. et Mme FOURNIER présentent maintenant un nouveau service à leur clientèle.

La salle du White Horse, au rez-de-chaussée peut accueillir 60 personnes en séminaire ou 20 à 30 convives pour les repas. Ses parois boisées lui assurent une bonne acoustique. Au premier étage la salle de banquet offre un décor assez vaste pour 80 couverts.

L'ensemble permettra d'y clore les assemblées générales des associations, les réunions de famille, les colloques des entreprises, les réunions de personnel de la manière la plus conviviale.

## LE CAFE DE LA POSTE

Après un séjour de près de 3 années dans notre commune, M. et Mme MAIRE Bernard nous quittent à regret pour regagner Paris à l'appel des sirènes du cœur qui sont enfants et petits enfants. Ils laisseront le meilleur souvenir parmi leurs voisins et clients. Très nombreux ils leur ont témoigné leur attachement

à l'occasion de la réception que M. et Mme MAIRE Bernard avait organisé pour présenter leurs successeurs.

M. et Mme PONNELLE nous viennent de la Côte d'Or où ils ont exercé dans l'épicerie de détail pendant 21 ans dans la chaîne Casino.

Relativement peu dépaysés puisque originaires de Beaune, nous ne doutons pas du succès de leur intégration dans la vie locale dont l'atmosphère leur paraît déjà des plus sympathique.

**PLOMBERIE - ZINGUERIE  
CHAUFFAGE - ELECTRICITE**

**Bernard RABOUHAN**

B.P. 31

71350 VERDUN SUR LE DOUBS

**Tél. 85 91 53 83**

**MAÇONNERIE  
RÉNOVATION**

**A. SANTA-CRISTINA**

**☎ 85 91 70 31**

71590 GERGY Rue de la Gare

# INAUGURATION DE LA HALTE NAUTIQUE



En 1926, le Service des Essences de l'Armée construisait au bord de Saône une station de pompage et de refoulement des carburants arrivant par citernes sur la rivière.

Depuis, son architecture caractéristique s'est intégrée dans le patrimoine local et signale sans confusion possible aux plaisanciers l'arrivée à Gergy.

Mise en vente par l'Armée en 1985, la commune s'en portait acquéreur pour un prix modique. Le terrain a servi des années de cadre apprécié aux fêtes inter-sociétés.

Le développement du tourisme fluvial a donné l'idée d'utiliser le bâtiment dans le cadre d'une halte nautique à laquelle s'est associé le projet d'un terrain de camping trois étoiles particulièrement recherché par les campeurs étrangers.

**L'inauguration de l'ensemble prévue le DIMANCHE 10 MAI 1992 à 14 H. 30 sera faite par Monsieur Pierre JOXE, Ministre de la Défense en présence de nombreuses personnalités.**

L'achat d'un ponton invitant les bateaux de plaisance à l'accostage, la remise en état et l'aménagement par étapes du bâtiment en salle d'accueil et de restaurant, la création d'un terrain de camping aux normes ont pu être réalisés. Fasse que cet effort apporte, comme nous le pensons, un plus dans la vie du bourg, l'activité de son commerce et la promotion du village.

***L'animation bénéficiera des prestations d'unités de l'Armée (parachutistes dans l'eau et sur terre, Jet-ski, canoë-kayak, Service des Essences,...) de la Fanfare de Gergy et d'un ensemble d'activités proposées par le Comité des Fêtes.***

Toute la population est cordialement invitée à cette manifestation dont l'entrée sera gratuite.

## F.L.L. GERGY - VERJUX

### Football

Depuis 2 saisons, une commission jeune a été créée au sein du F.L.L. présidée par J. SAGETAT entouré de 11 parents et jeunes séniors qui ont souhaité s'engager un peu plus dans la vie du Club.

Ce sont 50 enfants de débutants à cadets qui foulent chaque mercredi les terrains du bord de Saône sous la houlette de leurs entraîneurs E. GENELOT (Poussins), J THIELLAND (Pupilles), A. CAETANO (Minimes).

Cette commission assure la bonne marche des équipes, tant à l'extérieur par l'organisation des

déplacements, qu'à domicile pour la préparation des boissons des fins de matchs.

Quant aux résultats, ils viendront sans aucun doute avec le travail. A quelques journées de la fin des championnats, les poussins A à 7 (3ème série) se sont bien repris après un début de championnat difficile ; les poussins B à 7 (4ème série) sont en milieu de tableau de même que les pupilles à 11 en honneur. Les minimes se trouvent, quant à eux, dans un groupe un peu trop relevé d'autant plus qu'ils comptent dans leur sein 3 pupilles.

Mais peu importe, laissons faire le temps, ils représentent l'avenir du F.L.L.

Côté Seniors les 2 équipes sont 3ème de leur poule : les accessions en catégorie supérieures peuvent encore être envisagées après une saison assez régulière.

## L'ESPERANCE - JUDO

Plus de 100 licenciés au Judo depuis maintenant 6 saisons et des résultats désormais au plus haut niveau. Le bilan provisoire 91/92 est déjà excellent.

**Sandrine BERNARD** : (benjamine) Championne de Saône-et-Loire

**Arnaud FRABONNI** : (benjamin) Vice-Champion de Saône-et-Loire

**Elise BESSOT** : (benjamine) Médaille de bronze au Championnat de Saône-et-Loire

**Guillaume CESSOT** : (Junior) Médaille de bronze au Championnat de Saône-et-Loire

**Nicolas CHARLES** : (cadet) 1er en sélection départementale Championnat de Saône-et-Loire, Vice-champion de Bourgogne UNSS, Vice-Champion de Bourgogne, qualifié pour le Championnat de France inter-régions.

**Pierre BONNET** : (cadet) Membre de l'élite régionale, médaille de bronze au Championnat de Saône-et-

Loire, 3ème en sélection départementale, Vice-champion de Bourgogne UNSS

**Arnaud GUESDON** : (cadet) médaille de bronze au Championnat de Saône-et-Loire

**Vanessa GUESDON** : (espoir) médaille de bronze au Championnat de Saône-et-Loire

**Equipe Cadets** : GUESDON - BONNET - NAULIN - LE HIR - CHARLES - médaille de bronze au Championnat de Saône-et-Loire

### Inscription de Septembre à Juin Horaire des cours

Ecole de Judo (85/84/83)  
les mardi et vendredi de 17 H. à 18H.  
Poussin / Benjamin (82/81/80)  
les mardi et vendredi de 18 H. à 19 H.  
Adolescent / Adulte  
les mardi et vendredi de 19 H. à 20 H. 30

## Garage MONOT Bernard

REPARATION  
DEPANNAGE  
VENTE

*Véhicules neufs et occasions*

Rue des Huilliers 71590 GERGY

**85 91 73 21**

## Boucherie - Charcuterie - Volailles Michel NOMBLLOT

Grande - Rue 71590 GERGY

**85 91 62 64**

Les Assurances Groupama Rhône-Alpes  
une nouvelle marque de confiance



Martine Gaudillat

à GERGY (permanence cour Mugnier)  
Le Mardi et Samedi matin

**Tél. 85 91 73 76**

## COMPAGNIE DES SAPEURS POMPIERS DE GERGY



Les sapeurs se rendaient aux fêtes du village pour assurer la sécurité. Ils participaient également à de nombreux concours Fédéraux et Nationaux, avec à chaque fois, de bons résultats. En 1910, à Autun, pour le concours des manœuvres de pompes à incendie, ils obtiennent un 3ème prix pour la tenue, la manœuvre et le matériel. En 1913, les 15, 16 et 17 Août, c'est à Chalon-sur-Saône, que l'on remarque nos Sapeurs locaux. Ils reviennent avec le 1er prix de tenue, 2ème prix de matériel et le diplôme commémoratif de ces journées.

Quatre gravures retracent ces souvenirs et sont exposées au magasin des pompiers.

Une ancienne pompe à bras, restaurée il y a quelques années,

rappelle le matériel dont disposaient nos prédécesseurs qui avaient bien du mal à contenir les incendies importants.

Les personnes dirigeantes de la Compagnie ont été les suivantes :

1878 POTIQUET François, Lieutenant, 1910 ROUGEOT Gustave, Sergent Major promu Sous-Lieutenant le 5 mars 1991, 1924 GUICHARD Sous-Lieutenant, 1929 CHARLES Marcel, Sergent Major, 1930 GUICHARD Sous-Lieutenant, 1946-47 BERT, Lieutenant, 1958 CANNEAU Fernand, Lieutenant, 1978 FARION Hervé, Sergent Chef, et 1991 PIFFAUT René. Depuis 1978, les grades ont peu changé, tandis que certains ont disparu, comme Sergent Major, Caporal Tambour.

Aujourd'hui, la compagnie compte 16 pompiers bénévoles, sous le commandement de M. PIFFAUT René qui a repris le flambeau depuis le début de l'année à la suite de M. FARION Hervé.

Soucieux de faire face à sa tâche le mieux possible, le nouveau responsable, après

avoir suivi des stages de formation dans les domaines du secours routier, de la réanimation, de la promotion au grade d'adjudant s'est présenté avec succès aux examens correspondants.

Le 15 Mars dernier, en présence des chefs de corps du chef-lieu de canton et des communes voisines, de la municipalité, des enseignants, présidents de sociétés et bien sûr des pompiers en activité ou retraités, M. QUESTAT, remettait les galons d'adjudant à M. PIFFAUT René et le félicitait pour l'obtention de ses diplômes.

Le local de la Compagnie accolé à l'église sera transféré à l'extrémité Est du garage municipal. Les soldats du feu transformés en maçons construisent bénévolement leur nouveau garage.

La commune approvisionne en matériaux. L'affaire est rondement menée et très prochainement les sapeurs emménageront dans un local très agrandi et enrichi d'un petit bureau.

Le matériel se compose d'un lot de première intervention avec un camion, moto pompe, haches incendies etc... Tous les étés, ils pratiquent la destruction de nids de guêpes et frelons.

Cet historique demeure encore incomplet mais nous espérons pouvoir dresser un portrait plus détaillé de la compagnie. Pour cela, nous demandons aux personnes possédant des photos, cartes postales, documents, etc... de nous les prêter et de contacter M. FARION Eric, tél. : 85 91 64 60, Entreprise VARRAULT 85 91 60 83, ou le 18 si ces numéros ne répondent pas.



Depuis notre précédent article, peu d'informations nous sont parvenues pour éclaircir l'historique de la Compagnie.

Après consultation des registres de procès-verbaux des réunions et des comptes, la date de la fondation de la Compagnie semble être 1878 avec l'entrée du Caporal CHAMBREY Pierre et du Caporal Tambour ROGER Louis. Il semble que cette date soit le départ de la constitution d'un groupe de Sapeurs. Il n'est pas facile de remonter plus avant, vu le peu d'archives en notre possession.

L'effectif au départ de 19, passe à 23 en 1930, 14 en 1962 et 16 en 1991. Des réunions se déroulaient à chaque changement de situation : engagement de sapeurs, renouvellement du commandement... Les décisions à prendre étaient débattues devant toute la compagnie. On remarque également, dans les comptes-rendus, une discipline très stricte. Par exemple, en 1930, des amendes sont infligées aux pompiers arrivés après l'appel : 0,50 F, retard d'une demi-heure : 1 F, absence de service à une réunion : 2 F, abandon momentané de poste : 2 F, absence aux obsèques d'un membre du corps : 5 F, etc...

# ADMINISTRATION MUNICIPALE

## SECRETARIAT DE MAIRIE 85 91 61 19

**Horaires :** 8 H 30 / 12 H et 16 H / 18 H 30  
Samedi de 8 H 30 à 12 H

### PERMANENCE DES ELUS

**LUNDI :** de 17 H 30 à 18 H 30 CHAGNARD Norbert 1er Adj.

**MARDI :** de 11 H à 12 H FOURNIER Amédée,  
Adjoint chargé de la Voirie, des réseaux et de l'éclairage public.  
de 17 H 30 à 18 H 30, CHATELET Daniel adjoint chargé des  
dossiers d'aide sociale et de retraite.

**MERCREDI :** de 11 H à 12 H et de 17 H 30 à 18 H 30  
QUESTAT André, Maire.

**JEUDI :** de 17 H 30 à 18 H 30  
GALLAND Daniel, adjoint chargé des bâtiments communaux

**VENDREDI :** de 17 H 30 à 18 H 30 ROUSSEAU J.P. adjoint  
chargé de l'instruction et de l'enregistrement des permis de  
construire et des certificats d'urbanisme.

**SAMEDI :** de 10 H à 12 H CHATELET Daniel, de 11 H à 12 H  
CHAGNARD Norbert  
(A. QUESTAT peut recevoir lundi et jeudi après 17 H, sur rendez-  
vous pris auprès du secrétariat.)

### RATICIDE

Il est rappelé que tout habitant de la commune peut se faire délivrer  
gratuitement du raticide à la Mairie aux heures d'ouverture.

### ASSISTANTE SOCIALE

Chaque mardi de 10 H à 12 H, Melle RICHARD Danièle est à la

Mairie. On peut aussi lui téléphoner au 85 47 81 00 (Centre  
Médico Social, rue P. Deliry à Chalon s/S).

### BIBLIOTHÈQUE

Tous les mercredis de 15 H à 17 H, vendredis de 17 H 30 à 19 H  
et Samedis de 15 H à 17 H, à l'école, classe préfabriquée.

CORRESPONDANT DE PRESSE, Eric Farion, correspondant du  
Courrier de S/L et du Progrès, tél. 85 91 73 51, est à la  
disposition des sociétés pour leurs manifestations.

### GENDARMERIE 17 - SAMU 15 - POMPIERS 18

Pour nids de guêpes ou sinistres mineurs appeler

**Caporal PIFFAUT René 85 91 64 60**

### POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

*BUREAU OUVERT AU PUBLIC du*

Lundi au Vendredi inclus, de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H  
Samedi matin, de 8 H 30 à 11 H 30  
Levée du courrier 16 H, le samedi 12 H.

### REHABILITEZ VOTRE HABITAT

Permanence de Melle COUDURIER (SEDSL)

**Les Mardi 12 mai ; 2 juin ; 23 juin ; 2 juillet ; 23 juillet ; 4 août ;  
26 août de 10 H. à 12 H.**

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### MAI

- Dimanche 10 : Inauguration de la Halte Nautique et du Camping.
- Mardi 12 : Cinéma : "Le silence des Agneaux"
- Vendredi 15 : Gala du Foyer
- Samedi 16 : Gala du Foyer
- Dimanche 17 : Journée Nationale du sport (sortie vélo)
- Samedi 23 : Concert Fanfare
- Lundi 25 : Festival international à 18 H.
- Mardi 26 : Cinéma "La Totale"
- Jeudi 28 : Repas des Cheveux Blancs
- Samedi 30 : Tournoi Foot
- Samedi 30 : EUROMARATHON
- Dimanche 31 : Tournoi Foot

### JUIN

- Mardi 9 : Cinéma
- Samedi 13 : Méchoui Foot
- Samedi 20 : Gala du Judo
- Dimanche 21 : Méchoui du Judo  
Fête de la musique (place Thévenin à Bourgerot)
- Dimanche 28 : Fête Inter-sociétés

### JUILLET

- Lundi 13 : Retraite aux flambeaux et bal
- Mardi 14 : à 11 H. 30 : Quartaut démocratique à 10 H. Jeux pour les enfants
- Samedi 25 : Concours de pêche (Côté Gergy)

### SEPTEMBRE

- Samedi 5 : Méchoui du Comité des Fêtes

### OCTOBRE

- Dimanche 11 : Exposition Champignons

### NOVEMBRE

- Dimanche 8 : concours de Cartes Pompiers
- Dimanche 15 : Concours de Cartes Club de l'Age d'Or
- Dimanche 22 : Banquet de la Ste Cécile
- Samedi 28 : Bal du Judo

### DECEMBRE

- Dimanche 6 : Concours de cartes Chasse
- Samedi 12 : Banquet des Pompiers
- Dimanche 13 : Exposition Vente Club de l'Age d'Or
- Jeudi 31 : Réveillon de la St Sylvestre - Comité des Fêtes

# ETAT CIVIL

## MARIAGES

M. PAILLARD René Jean et GUILLAUME Christine le 27 Avril  
M. MARCEAU René et VERJUX Isabelle le 15 Juin  
M. GUICHARD Pascal et GORNI Caroline Evelyne le 22 Juin  
M. BAUDIER Jean Christophe et FLEURY Emmanuelle Lucie  
Aimée le 22 Juin  
M. LASSALLE Hervé et JOURDANT Emmanuelle  
le 21 Septembre

## DECES

HUARD Julien André (tran CHALON/SAONE) le 20 Janvier  
MALFONDET Jeanne Fernande Vve PIFFAUT  
(tran CHALON/SAONE) le 5 Février  
GERARD Denis Jean Robert le 18 Février  
BERNARD Jeanne Marguerite Vve MOLLARD le 24 Février  
THIELLAND Frédéric Christian (tran CHALON/SAONE) le 9 Mars  
PRUD'HON Claude Louis Roger  
(tran CHALON/SAONE) le 11 Mars  
SREAU Virginie Ludivine (tran CHALON/SAONE) le 21 Mars  
OLIVIER Simone Henriette ép. CRENAULT  
(tran CHALON/SAONE) le 16 Avril  
PAGE Marcel Louis (tran CHALON/SAONE) le 28 Avril  
TUPINIER Marie Jeanne Marguerite  
(tran CHALON/SAONE) le 11 Mai  
MUET Jeanne Andrée Vve TISSIER  
(tran CHALON/SAONE) le 13 Juin  
FRANÇOIS Pierre Maxime (tran DIJON) le 1 Juillet  
THEVENARD Ferdinand (tran CHALON/SAONE) le 27 Juillet  
THOUVENEL Sandrine (tran CHALON/SAONE) le 6 Août  
SALIN Simone Marthe Esther ép. BACHELET  
(tran CHALON/SAONE) le 30 Août  
JARDY Jeanne Marie Constance Vve EXARTIER  
(tran CHALON/SAONE) le 5 Septembre  
PRINCE Jean Léon Marie Louis le 25 Septembre  
CHATELARD François (tran DOLE) le 2 novembre

VIEILLE Germaine Marguerite Vve CLAUDET  
(tran CHALON/SAONE) le 8 Décembre  
BERT Yvonne Charlotte ép. REBOULET  
(tran CHALON/SAONE) le 18 Décembre  
MALFONDET Albert Louis  
(tran CHALON/SAONE) le 23 Décembre  
FLAIVE Jeanne éps. GAINOT  
(tran CHALON/SAONE) le 25 Décembre

## NAISSANCES

AUBRET Clément (Saint Rémy) le 30 Novembre  
BARRAUT Amandine (Saint Rémy) le 03 Août  
BAUMGARTEN Thomas (Saint Rémy) le 10 Juin  
BERNARD Isaline Marine (Chalon/Saône) le 28 Juin  
BERNARD Julien Maxime (Saint Rémy) le 18 Mai  
BUCHAILLARD Emilien (Beaune) le 16 Décembre  
CORPET Kevin Morgan (Saint Rémy) le 02 JUIN  
DA SILVA Julie (Saint Rémy) le 29 Mai  
DA SILVA Mélanie (Chalon/Saône) le 14 Juillet  
DUMONT Nicolas André (Saint Rémy) le 06 Mars  
DUSSABLY Pierre-Louis (Saint Rémy) le 21 Janvier  
FARION Nicolas Bertrand (Saint Rémy) le 20 Avril  
FOURNIER Lydie (Saint Rémy) le 06 Mai  
GARNIER Aurélien (Saint Rémy) le 02 Mai  
GOMES Cédric (Saint Rémy) le 20 Février  
JABIER Valentine (Saint Rémy) le 26 Septembre  
PAGAND Elodie (Chalon/Saône) le 09 Juin  
PUTIGNY Laura Denise (Saint Rémy) le 10 Octobre  
ROLLIN Guillaume André Sylvère (Saint Rémy) le 13 Mars  
SERREAU Virginie Ludivine (Saint Rémy) le 10 Février  
Reconnaissance Loïs BRUCHON le 13 Février Acte 1  
Reconnaissance anticipée DORNIER/GALLAND  
Acte 2 le 18 Février  
Reconnaissance anticipée BUCHAILLARD / PERRET  
Acte 3 le 18 Octobre ;  
Reconnaissance anticipée PEULSON / PRETET  
Acte 4 le 18 Décembre.



**I** SA ' FLEURS  
INTERFLORA

Isabelle HUGUENIN  
Toutes compositions florales

71590 GERGY - 85 91 66 55

**BOULANGERIE - PATISSERIE**

**LIEGEON Bernard**

Rue Loranchet  
71590 GERGY

71590 GERGY  
Tél. 85 91 61 98

**CARRELAGE - FAIENCE -**

REVETEMENT DE SOL

**85 91 65 62**

DECAPAGE DE TERRASSE

**M. GOULIER Philippe**

Rue Raffort, Raconnay - 71590 GERGY

MARQUES A FRAPPER Ancienne Maison J. PERRAULT  
en tous genres Fondée en 1897

**Jean Pierre PERRAULT**  
**GRAVEUR**

Spécialités : Marques à Frapper et Marques Publicitaires  
Tél. 85.91.62.39 71590 GERGY

ENTREPRISE DE PLÂTRERIE PEINTURE  
RAVALEMENT DE FAÇADE - PLACOPLÂTRE  
REVÊTEMENTS DE SOLS

**BERNARD Thierry**

GERGY - Tél. 85 91 75 06 ou 85 91 64 46

**DVG**  
GRAVURE INDUSTRIELLE

MARQUER  
NUMEROTER  
REPERER



QUINCAILLERIE  
Robert BLANC  
71000 MÂCON

**TAMPONS  
MARQUEURS**

BERNARD, VANDROS, GOM



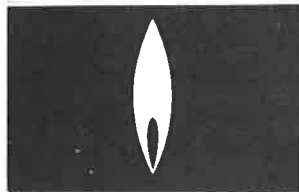
**DÉLAIS  
RAPIDES**



CAFÉ - RESTAURANT  
L'AUBERGE  
71400 ALLUIN

Siège Social et Usine : B.P. 711590 GERGY FRANCE - Téléphone : 85 91 60 58 - Télex : BVG 801 449 F

**Gaz  
de  
France**



« **ETRE BIEN** »

- SAVOURER LE PLAISIR SIMPLE D'UN CONFORT PARFAITEMENT MAITRISE,
- AVOIR UNE EAU CHAUDE INSTANTANEE A LA TEMPERATURE DESIREE,
- PREPARER UNE CUISINE SAVOUREUSE ET REPUTEE.

**HABITANTS DE GERGY**

**LA SOLUTION EST A VOTRE PORTE**

**N'ATTENDEZ PAS...**

**APPELEZ : EDF GDF SERVICES - AGENCE DE CHALON SUR SAONE**

D. ANCEY Tél. 85 93 73 25  
J.F. GAUDILLAT Tél. 85 91 59 07

AVEC LE GAZ NATUREL  
Voir autrement, voir plus loin.